

## INSCRIPTION DES NOUVEAUX ELEVES

### AU LYCEE PIERRE EMILE MARTIN A LA RENTREE 2019

Votre enfant est admis en **2<sup>nde</sup> professionnelle** ou en **1<sup>ère</sup> année de CAP** au lycée Pierre Emile MARTIN, vous êtes en possession d'une notification d'affectation remise par votre établissement d'origine.

Vous trouverez ci-dessous, les informations nécessaires pour valider son inscription administrative. **Tous les documents d'inscription complétés et accompagnés des pièces demandées devront être apportés lors de notre journée d'inscription le mercredi 3 juillet 2019 entre 7h30 et 19h00.**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1<sup>ère</sup> étape</b> : Effectuer votre pré-inscription sur le site de télé-inscription selon les consignes fournies par votre établissement d'origine à partir du vendredi 28 juin jusqu'au mardi 2 juillet. <b>le mardi 02 juillet.</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2<sup>ème</sup> étape</b> : Documents à télécharger, à imprimer et à apporter complétés (Fichier joint)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3<sup>ème</sup> étape obligatoire</b>: Effectuer l'inscription au lycée le mercredi 3 juillet 2019 entre 7h30 et 19h, remettre les documents suivants :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La notification d'affectation remise par votre établissement d'origine</li> <li>2. 2 photos d'identité avec le nom et le prénom au dos</li> <li>3. Attestation d'assurance (si elle est déjà en votre possession)</li> <li>4. Autorisation de sortie (document téléchargé et complété par vos soins)</li> <li>5. Adhésion facultative à la MDL (chèque de 5 euros à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Pierre Emile Martin)</li> <li>6. Adhésion facultative à l'association sportive (chèque de 20 euros à l'ordre de l'Association Sportive du lycée Pierre Emile Martin)</li> <li>7. Fiche de renseignements (document téléchargé à imprimer et à renseigner par vos soins)</li> <li>8. Photocopie du livret de famille</li> <li>9. Photocopie de la pièce d'identité de l'élève ou du titre de séjour pour les étrangers</li> <li>10. Photocopie de l'attestation de recensement pour les élèves ayant atteint l'âge de 16 ans (pour les élèves de nationalité française uniquement)</li> <li>11. Photocopie de l'extrait du jugement concernant la garde de l'enfant, en cas de séparation ou de divorce</li> <li>12. Autorisations signées (document téléchargé et complété par vos soins)</li> <li>13. Les 3 derniers bulletins scolaires</li> <li>14. Notification de bourse pour les élèves boursiers</li> <li>15. 1 chèque de 42.40 € pour les élèves demi-pensionnaires, pour créditer la carte du self de 10 repas (inscrire le nom de l'élève au dos)</li> <li>16. Autorisation de prélèvement pour les élèves internes (document téléchargé et complété par vos soins)</li> <li>17. 1 Relevé d'Identité Bancaire ou Postal (indiquer le nom de l'élève au dos)</li> <li>18. Fiche d'urgence (document téléchargé et complété par vos soins)</li> <li>19. Photocopie des pages du carnet de santé relatives à la vaccination.</li> <li>20. Questionnaire médical (document téléchargé et complété par vos soins uniquement pour les BAC PRO melec, tfca, tmsec et CAP électricien)</li> </ol> </li> </ul>

Documents mis à votre disposition ; il est inutile de les imprimer, ils vous seront remis le jour de l'inscription :

- Planning des dates de rentrée des élèves
- Planning des Périodes de Formation en Milieu Professionnelle 2019/2020

Documents mis à votre disposition pour votre information :

- Règlement intérieur
- Planning prévisionnel de l'organisation du lycée de l'année 2019/2020
- Note sur l'hébergement
- Plaquette de présentation de la Maison Des Lycéens (MDL)

Il n'y a pas de liste de fournitures scolaires. Elles vous seront données à la rentrée par chaque professeur. Prévoir le minimum (de quoi écrire, des feuilles A4 simples et doubles, un agenda, un cahier de brouillon, une blouse en coton et des chaussures de sécurité pour l'atelier).